

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 : Gérer la prise de son lors d'un enregistrement sonore

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 Préparation de la captation sonore d'un enregistrement en studio</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du dispositif technique aux contraintes imposées par l'espace • Interfaçage des capteurs aux différents périphériques audios (câblage) • Réglage des préamplificateurs et autres périphériques audios • Paramétrage du magnétophone • Test du matériel 	<p>C1.1 Préparer la captation sonore en adaptant le dispositif technique aux contraintes imposées par l'espace du studio, en interfaçant, en réglant et en testant les périphériques afin de préparer la phase d'enregistrement et d'optimiser sa qualité sonore.</p>	<p>E1.1 Mise en situation professionnelle : Mise en place du dispositif de captation sonore pour une séance d'enregistrement en studio : Le/la candidat(e) réalise seul(e) l'installation pour une séance d'enregistrement sur une console analogique. Lui sera présenté les normes attendues de l'enregistrement du projet d'enregistrement. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'un studio d'enregistrement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes acoustiques du local sont identifiées (réverbération du lieu, bruit de fond résiduel du local, isolation phonique de l'extérieur, ...) - Le placement des musiciens/acteurs de l'enregistrement est justifié au regard des contraintes acoustiques et de l'ergonomie souhaitée (ex: proximité de certains musiciens pour permettre une communication fluide) - Le dispositif technique est adapté : <ul style="list-style-type: none"> o Le choix du/des type(s) de microphone(s) et leur(s) placement est argumenté en fonction de la source à capter o Les préamplificateurs et autres périphériques audios (magnétophone, ...) sont choisis et réglés de façon à optimiser la source à capter o L'interfaçage et l'ordre du câblage respecte le dispositif technique conçu - Les tests permettent de valider l'opérationnalité du dispositif d'enregistrement ou d'identifier la cause d'une éventuelle anomalie - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (protections auditives, câblage protégés, ...) - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A2.1 Gestion de la qualité de l'enregistrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des retours sonores aux différentes parties prenantes (musiciens, réalisateurs, présentateurs etc.) • Contrôle de l'intégrité du signal enregistré • Utilisation d'outils de métrologie (<i>vu-mètre, peak-meter, corrélateur de phase</i>) • Gestion des phases d'enregistrement/d'arrêt (<i>Pro Tools</i>) 	<p>C2.1 Gérer la qualité de l'enregistrement en assurant les retours sonores aux différentes parties prenantes, en contrôlant l'intégrité du signal et en gérant les différentes phases d'enregistrement et d'arrêt afin d'optimiser la captation sonore détecter les anomalies impactant la qualité de l'enregistrement.</p>	<p>E2.1 Mise en situation professionnelle : Gestion de la qualité de l'enregistrement pour une séance en studio : Le/la candidat(e) gère seul(e) les retours sonores pour les musiciens ainsi que le contrôle de l'intégrité du signal enregistré pour une séance d'enregistrement sur une console analogique, à partir des normes attendues de l'enregistrement du projet. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'un studio d'enregistrement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les retours sonores sont assurés tout le long de l'enregistrement à l'ensemble des parties prenantes afin de garantir la meilleure performance d'enregistrement possible - L'intégrité du signal est préservée à l'issue de la conversion analogique-numérique du signal enregistré - Des outils de mesures sont exploités et permettent d'assurer la qualité du signal (pas d'écrouissage ou autre anomalie) : (<i>vu-mètre, peak-meter, corrélateur de phase</i>) - Les phases d'enregistrement et d'arrêt sont cohérentes en fonction des aléas de la session (via l'utilisation du logiciel <i>Pro Tools</i>) - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
<p>A3.1 Formalisation du livrable sonore en amont de l'étape d'édition et de mixage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catégorisation des pistes d'enregistrement • Établissement d'un équilibre dynamique du volume de chaque piste sonore 	<p>C3.1 Gérer l'archivage des bandes sonores en établissant une sauvegarde automatique ou manuelle et en catégorisant les pistes afin d'éviter la perte des fichiers et de faciliter les étapes de montage et de mixage.</p> <p>C4.1 Formaliser le livrable sonore en établissant un équilibre dynamique du volume de chaque piste tout en assurant l'intégrité artistique du rendu afin de communiquer ce livrable aux différents acteurs du projet d'enregistrement et de faciliter les phases suivantes du projet.</p>	<p>E3.1 Mise en situation professionnelle (C3.1, C4.1) : Formalisation du livrable sonore à l'issue d'une séance d'enregistrement : Le/la candidat(e) catégorise seul(e) les pistes d'enregistrement et établit un équilibre dynamique du volume de chaque piste sonore sur une console analogique, à partir des normes attendues de l'enregistrement du projet. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'un studio d'enregistrement.</p>	<p>C3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nomenclature du projet est respectée - Les sauvegardes automatiques ou manuelles sont assurées et évitent toute perte de fichier. Le transfert des dossiers enregistrés (cloud, disque dur) est réalisé dans le respect de la procédure - Les pistes sont catégorisées avec un code couleur et renommées - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti <p>C4.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le livrable fait preuve d'un équilibre dynamique du volume de chaque piste dans le respect des souhaits artistiques - Les prises à garder sont indiquées - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 2 : Éditer un son

BLOC 2 : Éditer un son			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.2</p> <p>Préparation de la session de montage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Import des bandes sonores et le paramétrage du format à utiliser tels que la fréquence d'échantillonnage, la résolution et la cadence d'images • Renommage des pistes en fonction de la source sonore présente sur la bande • La labellisation et catégorisation des pistes assurant l'intelligibilité et l'ergonomie afin d'optimiser la durée de travail • Le tri des différentes prises en se basant sur les directives formulées à l'issue de l'enregistrement 	<p>C1.2</p> <p>Préparer la session de montage en important, en renommant et en catégorisant les bandes sonores puis en effectuant un tri afin d'organiser et d'optimiser le temps alloué à la session de montage.</p>	<p>E1.2 Mise en situation professionnelle :</p> <p>Préparation d'une séance de montage : le/la candidat(e) importe seul(e) les bandes sonores et paramètre les formats à utiliser présentant les normes attendues. Il/ elle doit également s'assurer du bon renommage des pistes et leur labellisation ainsi que le tri des différentes prises suite aux directives formulées. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'une station de travail audionumérique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les bandes sonores sont importées sans omission - Le format sonore des bandes est respecté (fréquence d'échantillonnage, résolution, cadence image) - La nomenclature du rendu respecte les indications données - Le code couleur des pistes est respecté - Le tri des différentes prises est effectué dans le respect des directives - La labellisation et la catégorisation des pistes assurent l'intelligibilité et l'ergonomie et permettent ainsi d'optimiser la durée de travail - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
<p>A2.2</p> <p>Nettoyage des pistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détection de toute éventuelle anomalie lors de l'export des fichiers enregistrés • La suppression de tout bruit indésirable tel que des parasites électriques ou 	<p>C2.2</p> <p>Identifier les éventuelles anomalies d'enregistrement des différentes pistes en s'appuyant sur une écoute individualisée et sur le retour visuel du logiciel de montage afin de planifier les corrections à apporter.</p>	<p>E2.2 Mise en situation professionnelle (C2.2, C3.2) :</p> <p>Nettoyage des pistes : le/la candidat(e) réalise seul(e) un nettoyage sonore à partir d'un modèle. Il/ elle doit détecter, supprimer tout bruit indésirable en exploitant les logiciels de réduction/ suppression de bruit. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'une station de travail audionumérique.</p>	<p>C2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies d'enregistrement sont identifiées et caractérisées en s'appuyant sur le retour visuel du logiciel de montage (<i>Pro Tools, Izotope RX</i>) - Les outils de réduction du bruit à appliquer sont choisis en fonction des anomalies relevées - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>écrêtage lors de la conversion analogique vers numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation de logiciels de montage (<i>Izotope RX</i>) 	<p>C3.2 Nettoyer les différentes pistes sélectionnées pour le montage en à l'aide d'outils dédiés de suppression des artefacts sonores afin de fournir un rendu sonore optimisé.</p>		<p>C3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rendu sonore est exempt de tout bruit indésirable dans la mesure du possible. A défaut, le bruit est réduit à son maximum. - Les corrections apportées ne sont pas détectables : la transparence des traitements de réduction de bruit est assurée - La nomenclature du rendu est respectée en fonction des directives - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
<p>A3.2 Montage sonore</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calage des pistes tout en respectant la cadence ou le contenu visuel et sa synchronisation au son • Correction rythmique et tonale • L'utilisation des outils de montage (fondus sonores) • Contrôle qualité du réalisme du montage 	<p>C4.2 Réaliser le montage sonore en synchronisant les pistes, en créant des fondus et le cas échéant en apportant des corrections tonales, puis en contrôlant la qualité du montage dans l'optique de respecter les choix artistiques ou d'interprétation et d'éviter tout problème de lecture.</p>	<p>E3.2 Mise en situation professionnelle (C4.2, C5.2) : Séance de montage : le/la candidat(e) réalise seul(e) un montage sonore à partir d'un modèle à reproduire présentant les normes attendues. Il/ elle cale les pistes dans le respect de la cadence effectuant toute correction rythmique en appliquant les outils de montage tels que les fondus sonores afin de garantir un montage réaliste. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'une station de travail audionumérique. Durée de la séquence : 50 minutes</p>	<p>C4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montage respecte la cadence et la synchronisation imposées par le modèle : le montage est réaliste. - La nomenclature du rendu est respectée - Le cas échéant, les corrections tonales apportées permettent de corriger les erreurs de justesse tonale. - La fluidité d'écoute est assurée grâce à l'utilisation d'outils de montage (fondus sonores) - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 3 : Mixer un son

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.3 Balance du son</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Contrôle des niveaux d'entrée ● Détermination des volumes sonores de chaque piste ● Répartition des sources en utilisant la panoramique ● Egalisation en appliquant des filtres (équilibre spectral) 	<p>C1.3</p> <p>Réaliser la balance du montage sonore en contrôlant les niveaux d'entrée, en déterminant les volumes et la répartition des signaux en fonction du format (stéréophonique ou multicanal) puis en appliquant des filtres afin d'éviter de potentiels effets de masque et d'optimiser l'équilibre spectral.</p>	<p>E1.3 Mise en situation professionnelle :</p> <p>Réalisation d'une balance :</p> <p>Le/la candidat(e) réalise seul(e) la mise à plat d'un titre en fonction d'un modèle donné en utilisant une console de mixage analogique, numérique ou à télécommande. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'un studio de mixage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux sonores déterminés respectent les caractéristiques du modèle donné - La répartition des sources permet d'atteindre un équilibre panoramique - Les timbres de chaque source sont respectés - L'équilibre spectral assure l'intelligibilité de chaque source et évite tout effet de masque - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
<p>A2.3 Traitement sonore</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Traitement dynamique des pistes sonores ● Coloration sonore (distorsion, saturation) ● Application d'effets FX temporels : (réverbération, délais, effets de phase et modulation) 	<p>C2.3</p> <p>Appliquer un traitement sonore à l'aide d'outils de coloration et de traitement dynamiques afin d'homogénéiser les différents signaux et le cas échéant d'enrichir le contenu harmonique.</p> <p>C3.3</p> <p>Ajouter des effets temporels en fonction du contexte musical souhaité en paramétrant les effets et en les synchronisant à la cadence générale afin d'apporter de la profondeur au son, de permettre à l'auditeur de localiser chaque signal et d'enrichir la rythmique du rendu.</p>	<p>E2.3 Mise en situation professionnelle (C2.3, C3.3) :</p> <p>Réalisation d'un traitement sonore :</p> <p>Le/la candidat(e) réalise seul(e) l'application d'un traitement sonore et d'effets temporels en fonction d'un modèle donné. Utilisation d'une console de mixage analogique, numérique ou à télécommande. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'un studio d'enregistrement.</p>	<p>C2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des traitements sonores est justifié au regard du modèle, le contexte musical est respecté - La gestion dynamique des sources permet d'homogénéiser les différents signaux et permet d'éviter les sauts de niveau - Les traitements de coloration sonore (distorsion, saturation) appliqués permettent d'enrichir le contenu harmonique - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti <p>C3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des effets temporels est justifié en fonction du contexte musical souhaité (réverbération, délais, effets de phase et modulation) - Les effets temporels appliqués permettent d'ajouter du relief sonore - Les effets temporels et de modulations sont synchronisés à la cadence du morceau - L'espace sonore du son déterminé permet à l'auditeur de localiser chaque source - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3.3 Finalisation du mixage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Automation des niveaux, panoramiques, paramètres de traitement dynamique et temporel • Contrôle de la rétrocompatibilité (passage entre systèmes : multicanal / stéréo / mono) • Test sur divers systèmes d'écoute permettant la transportabilité du rendu • Gestion du niveau sonore mixage 	<p>C4.3 Coordonner les réglages des différentes parties du mixage en automatisant les traitements sonores, volumes et panoramiques afin de faire évoluer l'esthétique sonore du mixage et d'éviter d'obtenir un rendu statique.</p> <p>C5.3 Tester les caractéristiques du mixage en contrôlant le niveau sonore, la rétrocompatibilité et la transportabilité du mixage à l'aide d'outils de mesure et une écoute sur différents systèmes d'écoute afin d'assurer une expérience d'écoute fidèle à l'esthétique sonore souhaitée.</p>	<p>E3.3 Mise en situation professionnelle (C4.3, C5.3) : Finalisation d'un mixage de morceau de musique. Le/la candidat(e) réalise seul(e) la finalisation d'un mixage en automatisant les différents réglages et contrôle la qualité afin de fournir le mixage le plus abouti garantissant sa transportabilité et sa rétrocompatibilité. Utilisation d'une console de mixage analogique, numérique ou à télécommande. Le matériel est mis à disposition et le/la candidat(e) dispose d'un studio de mixage.</p>	<p>C4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les automatisations des traitements et paramètres garantissent à l'auditeur une fluidité d'écoute : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les volumes et la panoramique sont automatisés de façon transparente ○ Les effets temporels, de modulation et de traitement dynamique mettent en valeur l'orientation artistique du morceau - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti <p>C5.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enregistreur dédié à la finalisation du mixage est paramétré conformément à ses contraintes technologiques - La rétrocompatibilité du mixage est assurée et évite ainsi tout problème de phase - La transportabilité du mixage est assurée et permet une écoute fidèle de l'esthétique sonore souhaitée sur différents systèmes d'écoutes - Les niveaux sonores sont équilibrés - Les normes métrologiques (<i>LUFs, Dynamic range</i>) sont respectées - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 4 : Organiser les moyens techniques d'une prestation sonore¹⁴

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.4 Conception d'une solution technique pour une prestation sonore</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyse de la demande du donneur d'ordres, étude des documents (cahier des charges, budget, bon de commande etc.) ● Traduction de la demande en besoins techniques et humains en fonction des contraintes du projet ● Prise en compte des aspects juridiques impliqués dans le projet 	<p>C1.4 Proposer une solution technique d'une prestation sonore au donneur d'ordres en analysant la nature du projet et ses contraintes, en évaluant sa faisabilité au vu du matériel à disposition et en identifiant les besoins techniques et humains complémentaires à allouer afin de sécuriser le projet.</p>	<p>E1.4 Mise en situation professionnelle : Sur la base d'un projet de prestation sonore le candidat devra formaliser un dossier de préproduction proposant une solution technique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les points clés de la demande du donneur d'ordres sont explicités, les contraintes identifiées (budgétaires, techniques, humaines etc.) - Le cadre juridique applicable est identifié - La faisabilité du projet est évaluée au vu du matériel à disposition - La demande est traduite en besoins techniques et humains (liste exhaustive du matériel, nombre de personnes nécessaires) - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
<p>A2.4 Sonorisation de la prestation sonore</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Montage ● Réglage/ configuration ● Test ● Démontage ● Respect des règles de sécurité (câblages adéquats et protégés) 	<p>C2.4 Sonoriser l'espace accueillant la prestation sonore en procédant au montage, au réglage, à la configuration, au test et au démontage dans le respect des règles de sécurité afin de permettre la captation du son puis sa diffusion auprès du public.</p>	<p>E2.4 Mise en situation professionnelle : Sur la base d'une situation professionnelle reconstituée, le candidat devra, en groupe, sonoriser un événement au sein d'un amphithéâtre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le montage et le démontage respectent les procédures de la fiche technique - Les réglages et configurations permettent la captation et la diffusion auprès du public - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (normes des niveaux sonores dBSPL, câblages protégés et adaptés aux caractéristiques de la prestation) - Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
<p>A3.4 Gestion du matériel</p>	<p>C3.4 Gérer le matériel en le préparant et en le conditionnant en fonction du lieu de la prestation, en effectuant une</p>	<p>E3.4 Mise en situation professionnelle : Sur la base d'une situation de retour de matériels à la suite à une prestation, le candidat devra réaliser l'inventaire, la maintenance et le rangement du matériel sous la supervision d'un tuteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'inventaire du matériel permet d'identifier les manques éventuels et les anomalies de fonctionnement - La maintenance périodique respecte les procédures des fiches techniques

¹⁴ Spectacle, tournage, broadcast (tv, radio, réseaux sociaux)

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none">● Préparation et conditionnement du matériel en fonction du lieu d'utilisation de la prestation● Maintenance du matériel● Inventaire du matériel	maintenance périodique et en procédant à l'inventaire afin de tenir à disposition de la prestation sonore un matériel fonctionnel et permettre la réalisation de la prestation dans de bonnes conditions techniques.		<ul style="list-style-type: none">- Chaque matériel est conditionné pour le rangement et rendu à son emplacement- Les tâches à effectuer sont réalisées dans le temps imparti
--	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

L'obtention de la certification Technicien son (niveau 5) est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences ainsi qu'à la validation d'une évaluation transversale, le projet professionnel :

L'évaluation se fait dans un des studios. Le candidat s'inscrit via le Portail étudiant en réservant le studio indiqué et doit impérativement se connecter avec ses identifiants pour signaler au système qu'il est bien présent à l'épreuve. Ainsi, nous contrôlons l'identité de chaque candidat; ce dernier doit signer la première page du document d'évaluation.

Le jury écoute et/ ou assiste à la démonstration du projet final. À l'issue de cette séquence, le candidat doit présenter son projet final détaillant chaque étape de sa réalisation en défendant la pertinence de ses choix vis-à-vis de la nature du projet réalisé. Le candidat doit ensuite répondre aux différentes questions du membre du jury liées au travail présenté. La durée maximale de la soutenance est de 30 minutes. Les supports à utiliser sont les extraits sonores, le contenu audiovisuel, l'équipement audio utilisé ou innové pour la réalisation du projet, les schémas, les mesures sonores, les ouvrages techniques et/ ou les diaporamas reprenant les grandes lignes du projet(*).

Grille pour le jury :

- Qualité du rendu sonore (qualité sonore, fonctionnalités du matériel, pertinence des notions théoriques) = 50%
- Le respect de la durée de présentation = 10%
- La présentation orale (la compréhension et intelligibilité du candidat, sa conviction et la fluidité des transitions entre les différentes parties) = 20%
- Les réponses aux différentes questions du jury = 20 %